

# **Guide des équipes d'interclubs**

## **Andrézieux-Bouthéon Badminton Club**

### **Saison 2022-2023**

Ce document a été rédigé par la Commission Interclubs et validé par le bureau et le Comité Directeur du club.

#### **I – Les modalités de participation**

Tous les adhérents font part de leur souhait d'intégrer ou non une équipe d'interclubs. Celui-ci n'engage pas le club puisque les places dans les équipes d'interclubs sont limitées. Une fois l'ensemble des licences récupéré, la commission interclubs sélectionne les joueuses et joueurs retenus pour participer aux interclubs et leur attribue une équipe selon plusieurs critères (niveau de jeu, classement, assiduité aux entraînements, comportement etc.). Les équipes sont susceptibles d'évoluer au cours de la saison.

#### **II – La commission interclubs**

La commission interclubs :

- est composée d'Etienne Fagot, de Thomas Ledez, d'Eddy Renaud Goud et de Jean-François Buffin.
- constitue les équipes d'interclubs en début de saison.
- organise une réunion de rentrée pour former les capitaines des équipes interclubs.
- suit toutes les équipes par le biais des capitaines.
- rédige des comptes rendus réguliers et les communique au comité directeur du club.
- fait un bilan des résultats des équipes et le présente lors de l'assemblée générale du club en fin de saison.

#### **III - Les engagements du club**

Le club s'engage :

- à régler les frais d'inscriptions des équipes.
- à fournir les volants pour les rencontres d'interclubs.
- à mettre à disposition des terrains pour les rencontres à domicile.
- à fournir les boissons lors de la réception des équipes adverses.
- à prendre en charge les frais de déplacement lors des rencontres se déroulant à l'extérieur du département.

#### **IV – Le rôle du binôme capitaine / vice-capitaine**

Le binôme capitaine / vice-capitaine :

- est responsable de l'organisation de toutes les rencontres de son équipe.

- est le relais entre son équipe et la commission interclubs et met en place une composition d'équipe en concertation avec le responsable interclubs (Jean-François Buffin : niveau régional, Eddy Renaud Goud : niveau départemental).
- s'occupe de la gestion des volants (récupérer en amont, distribuer pendant, ramener après).
- est chargé de saisir, de vérifier et de valider les résultats sur IC Bad.
- doit organiser les réceptions des équipes adverses (fixer la date, organiser le repas partagé).
- organise les déplacements à l'extérieur et doit inciter au covoiturage.
- est chargé de faire un résumé et une photo de chaque rencontre et de les transmettre à la commission communication du club.

## **V – Les engagements des joueurs**

Les joueurs s'engagent :

- à être à la disposition de toutes les équipes.
- à représenter les valeurs du club (fair-play, combativité, humilité, etc.).
- à conserver un bel esprit d'équipe : supporter, coacher et soutenir leurs coéquipiers durant les rencontres.
- à être ponctuels et réactifs aux différentes sollicitations de leur capitaine.
- à porter le tee-shirt du club et le porter lors des rencontres.
- à apporter, lors des réceptions, de quoi agrémenter le repas partagé avec l'équipe adverse.
- à accepter les décisions des compositions d'équipes.

Au-delà des performances sportives individuelles, le fait de ne pas respecter ces différents engagements peut entraîner une remise en question de la participation aux rencontres d'interclubs.

## **VI - Objectifs des équipes d'interclubs**

Les équipes d'interclubs sont une vitrine vis-à-vis de nos partenaires (publics et privés). C'est pourquoi l'ensemble des équipes a pour objectif de réaliser les meilleurs résultats possibles tout en affichant une attitude et un comportement exemplaire au cours de la saison.

## **VII - Structures des équipes d'interclubs**

**Équipe 1 (régionale 1)** : Les rencontres se disputent en 8 matchs (2 simples dames, 1 double dame, 2 doubles mixtes, 1 double homme et 2 simples hommes).

**Équipe 2 (régionale 3)** : Les rencontres se disputent en 8 matchs (2 simples dames, 1 double dame, 2 doubles mixtes, 1 double homme et 2 simples hommes).

**Équipe 3 (pré-régional)** : Les rencontres se disputent en 8 matchs (2 simples dames, 1 double dame, 2 doubles mixtes, 1 double homme et 2 simples hommes).

**Équipe 4 (départemental 1)** : Les rencontres se disputent en 8 matchs (2 simples dames, 1 double dame, 2 doubles mixtes, 1 double homme et 2 simples hommes).

**Équipe 5 (CUP 42)** : Cette équipe évoluant en CUP 42 est exclusivement réservée aux hommes classés NC, P12, P11, P10, D9, D8 et D7 (\*). Aucun joueur dont un des classements en simple, double ou mixte est R6 (ou meilleur) n'est autorisé à jouer en CUP 42. Les rencontres se disputent en 6 matchs (4 simples hommes et 2 doubles hommes).

**Équipe 6 (Vétéran)** : L'équipe vétéran a pour but de faire jouer les joueurs de plus de 35 ans du club qui ne sont pas joueurs dans les autres équipes d'interclubs. Les rencontres se disputent en 5 matchs (1 simple dame, 1 double dame, 1 double mixte, 1 double homme et 1 simple homme).